



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

**SUIVI SUR 18 MOIS DES DEMANDEURS
D'EMPLOI INSCRITS EN DÉCEMBRE 2014 :
DES RECLASSEMENTS PLUS NOMBREUX
ET PLUS SOUVENT SUR CONTRAT DURABLE**



SOMMAIRE

- p.2 Dix-huit mois après leur inscription, près de 58% des demandeurs d'emploi sont en emploi et 82% ont eu accès à l'emploi au cours de la période
- p.2 Une insertion progressive vers l'emploi durable
- p.4 Les femmes qui retrouvent un emploi le font plus souvent que les hommes sur des emplois durables
- p.4 Plus de 30 points séparent les taux de reclassement des diplômés du supérieur de ceux des non diplômés
- p.5 L'accès à l'emploi est en général plus rapide au début de la période d'inscription
- p.6 La situation des personnes s'améliore au regard de ce qui était observé pour les cohortes d'inscrits des années antérieures

L'essentiel

Plus d'un demandeur d'emploi sur deux (58%) inscrit au mois de décembre 2014 est en activité (salariée ou non) dix-huit mois après son inscription et plus de huit sur dix (81,6%) ont eu accès à l'emploi au cours de ces dix-huit mois. La part des emplois durables croît de manière continue représentant 68,7% des emplois retrouvés six mois après l'inscription pour s'élever à 79,9% au bout de dix-huit mois.

Ces résultats traduisent une amélioration du reclassement des demandeurs d'emploi, les taux de retour et d'accès à l'emploi (y compris vers l'emploi durable) étant en nette progression au regard de ceux observés pour les inscrits de décembre 2012 et 2010, en lien avec l'amélioration de la situation du marché du travail et de l'action de Pôle emploi.

Les taux de retour et d'accès à l'emploi varient sensiblement selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi et en particulier selon leur niveau de formation et de qualification. Ainsi, plus de trente points de pourcentage séparent le taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi présentant un niveau de formation supérieur au BAC de celui observé pour les demandeurs d'emploi sans diplôme.

La probabilité de sortir du chômage se réduit avec la durée d'inscription. Les sorties du chômage sont plus fréquentes en début de période, les huit premiers mois d'inscription concentrant plus de 80% des retours à l'emploi.

Anissa BOULEMIA, Sandra GAUMONT et Tom GOLDMAN
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

82%

**DES INSCRITS EN DÉCEMBRE 2014 ONT ACCÉDÉ À UN EMPLOI AU COURS
DES DIX-HUIT MOIS QUI ONT SUIVI LEUR INSCRIPTION.**

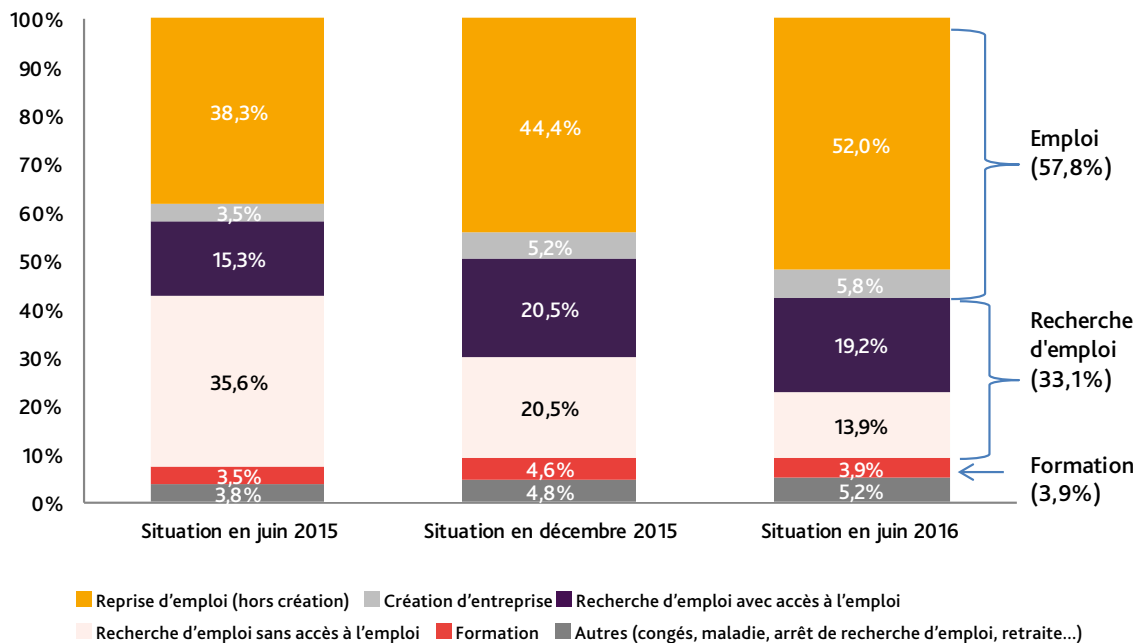


Dix-huit mois après leur inscription, près de 58% des demandeurs d'emploi sont en emploi et 82% ont eu accès à l'emploi au cours de la période

Parmi les demandeurs d'emploi qui se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en décembre 2014, 57,8% sont en emploi en juin 2016, dix-huit mois après leur inscription : 52,0% ont une activité salariée, et 5,8% ont créé leur entreprise [cf. Graphique 1] ; 33,1% sont en recherche d'emploi, parmi lesquels plus de la moitié ont occupé un emploi depuis leur inscription ; 3,9% sont en formation, et 5,2% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...). La part des personnes en emploi augmente continûment au cours des 18 mois suivant l'inscription : elle est de 41,8% six mois après l'inscription, et de 49,6% douze mois après l'inscription. Au final 82% ont accès à une emploi sur l'ensemble de la période.

Graphique 1

SITUATIONS EN JUIN 2015, DÉCEMBRE 2015 ET JUIN 2016 DES PERSONNES QUI SE SONT INSCRITES EN DÉCEMBRE 2014



Source : enquête « entrants au chômage » en décembre 2014 - Pôle emploi

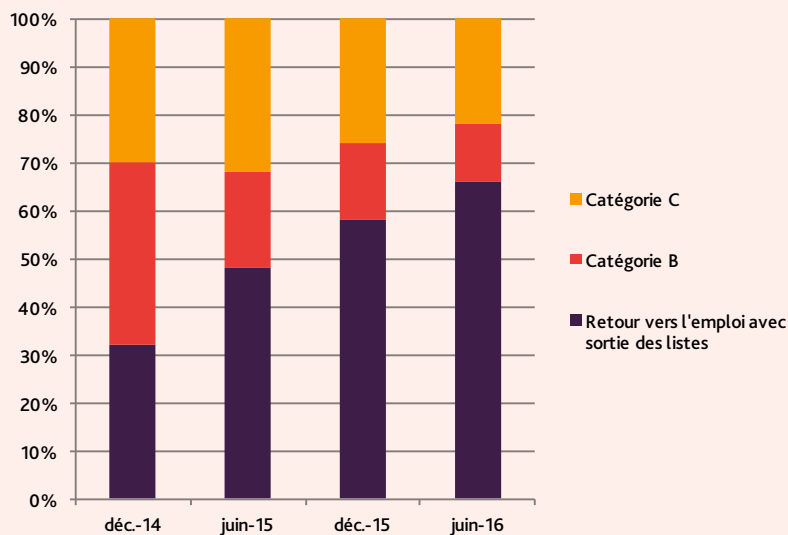
Une insertion progressive vers l'emploi durable

Parmi les personnes en emploi dix-huit mois après leur inscription (57,8% des inscrits en décembre 2016), quatre sur dix sont en CDI, un sur dix a créé son entreprise, près de trois sur dix sont en CDD de six mois ou plus et un sur cinq en CDD de moins de six mois [cf. Tableau 1]. Au total, dix-huit mois après l'inscription près de huit emplois occupés sur dix correspondent à des emplois durables (CDD de six mois ou plus, CDI ou création d'entreprise). Sur l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2014, 46,2% sont ainsi en emploi durable dix-huit mois plus tard.

Au cours des 18 mois suivant l'inscription, la part des contrats courts (CDD de moins de six mois) diminue de manière constante, passant de 31,3% des emplois occupés six mois après l'inscription à deux emplois sur dix (20,1%) à l'issue des dix-huit mois. Cette baisse de 11 points se fait presque totalement au profit de la part des CDI, qui progresse dans le même temps de 10 points, passant de 30,3% des emplois occupés après six mois de recherches à 40,9% après dix-huit mois. Les parts des emplois occupés en création d'entreprise (autour de 10%) ou de CDD de six mois ou plus (27% à 30%) varient peu.

Encadré 1. Reprise d'emploi et inscription comme demandeur d'emploi : l'activité réduite

Un demandeur d'emploi qui retrouve un emploi ne sort pas toujours immédiatement des listes de Pôle emploi : il peut choisir de rester inscrit quelque temps, soit parce qu'il est en CDD ou en période d'essai et souhaite rester inscrit pour le cas où il redeviendrait chômeur, soit parce que son emploi ne lui garantit pas un nombre d'heures et une rémunération suffisants et qu'il peut cumuler son salaire avec l'indemnisation du chômage. Les demandeurs d'emploi déclarant exercer un emploi, tout en demandant le maintien de leur inscription sont alors considérés en « activité réduite » et inscrits dans les catégories B ou C selon le nombre de travail effectuées au cours du mois. Au fil du temps, les activités réduites représentent une part décroissante des situations d'emploi observées : elles représentent les deux tiers des emplois un mois après l'inscription contre un tiers au bout des dix-huit mois. Cette baisse de la part d'activités réduites dans les situations d'emploi est portée principalement par le recul de la part des activités de faible intensité (moins de 78 heures de travail déclarées au cours du mois).



Lecture : 32% des personnes ayant déclaré au cours de l'enquête avoir retrouvé un emploi dès le premier mois suivant leur inscription sont sorties des listes de Pôle emploi, 38% restant inscrit en catégorie B et 30% en catégorie C.

Tableau 1

NATURE DE L'EMPLOI RETROUVÉ 6 MOIS, 12 MOIS ET 18 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	6 mois après l'inscription	12 mois après l'inscription	18 mois après l'inscription
CDI	30,3%	37,8%	40,9%
Création d'entreprise	8,4%	10,6%	10,1%
CDD ou intérim >= 6M	30,0%	26,8%	28,9%
Total emplois durables	68,7%	75,2%	79,9%
CDD ou intérim < 6M	31,3%	24,8%	20,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : enquête « entrants au chômage » en décembre 2014 - Pôle emploi

Les femmes retrouvent moins souvent un emploi mais bénéficient plus fréquemment d'emplois durables

Les hommes sont plus nombreux à se reclasser que les femmes : 60,5% sont en emploi 18 mois après leur inscription à Pôle emploi, contre 54,6% des femmes. Mais ces dernières sont plus fréquemment en emploi durable (81,9% des emplois occupés sont des CDI ou des CDD/missions d'intérim de durée supérieure à 6 mois, au lieu de 78,3% pour les hommes). Cet écart en faveur des femmes tient à leur recours plus important aux CDD qu'à l'intérim. La part des CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des CDD occupés est en effet nettement supérieure à celle des missions d'intérim de durée équivalente (70% contre 28%).

Plus de 30 points séparent les taux de reclassement des diplômés du supérieur de ceux des non diplômés

Plus la durée des études est longue, plus les reclassements sont fréquents et durables. Au-delà du Bac+2, plus de six individus sur dix (66,3%) ont retrouvé un emploi et jusqu'à près de 69,9% au-delà d'un Bac+4. Ces emplois sont le plus souvent des emplois durables (92,7% des cas chez les plus diplômés). A peine plus d'un tiers (35,5%) des demandeurs d'emploi sans formation (niveau primaire), ont retrouvé un emploi, qui dans huit cas sur dix est un emploi durable.

Les cadres sont les plus nombreux à retrouver un emploi (67,4% d'entre eux) et le plus souvent durable (dans 93,0% des cas). A l'opposé, les ouvriers non qualifiés se reclassent plus difficilement (environ 52,2% d'entre eux) et leur emploi n'est durable que dans 67,3% des cas.

Une analyse statistique « toutes choses égales par ailleurs », non présentée dans cette note et menée afin de mesurer les effets propres de chacune des caractéristiques des personnes sur leurs chances d'accéder à l'emploi au cours des dix-huit mois, confirme également ces résultats.

Tableau 2

TAUX DE RETOUR ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI 18 MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES

		Taux de retour à l'emploi	Part des emplois durables	Taux d'accès à l'emploi
Âge	Moins de 25 ans	60,3%	76,9%	87,1%
	25 à 34 ans	61,4%	81,4%	84,7%
	35 à 49 ans	58,6%	79,7%	81,0%
	50 à 54 ans	49,9%	79,6%	69,1%
	55 ans et plus	30,6%	91,8%	53,7%
Sexe	Homme	60,5%	78,3%	84,1%
	Femme	54,6%	81,9%	78,6%
Qualification	Indépendant	62,2%	84,4%	82,3%
	Cadre	67,4%	93,0%	85,8%
	Profession intermédiaire	64,8%	82,8%	86,1%
	Employé	56,2%	79,6%	81,1%
	Ouvrier	53,5%	70,2%	79,2%
Passé professionnel	Un emploi régulier	61,4%	83,4%	80,7%
	Plusieurs emploi sans périodes de chômage	59,5%	81,2%	82,7%
	Périodes d'activité/périodes de chômage	57,9%	72,6%	86,9%
	Travail occasionnel	51,0%	75,7%	77,3%
	Jamais travaillé	41,5%	75,8%	68,7%
	Fin d'études	58,5%	83,5%	85,0%

Niveau de formation	Enseignement niveau primaire	35,5%	79,1%	61,7%
	Enseignement niveau college	44,6%	74,9%	71,4%
	Enseignement niveau lycee	53,8%	78,6%	80,7%
	Enseignement technique	58,0%	74,2%	81,8%
	Enseignement supérieur Bac+2/+3	66,3%	83,5%	87,2%
	Enseignement supérieur Bac+4 et plus	69,9%	92,7%	88,5%
Motif d'inscription	Fin de contrat	62,4%	75,5%	88,3%
	Licenciement	55,3%	84,6%	75,3%
	Démission	63,6%	84,2%	85,1%
	Fin d'études	58,5%	83,5%	85,0%
Ensemble		57,8%	79,9%	81,6%

Source : enquête « entrants au chômage » en décembre 2014 - Pôle emploi

Lecture : le taux de retour à l'emploi décrit la situation des personnes à la date considérée. Le taux d'accès à l'emploi cumule l'ensemble des situations d'emploi que les personnes ont pu connaître au fil du temps.

L'accès à l'emploi est en général plus rapide au début de la période d'inscription

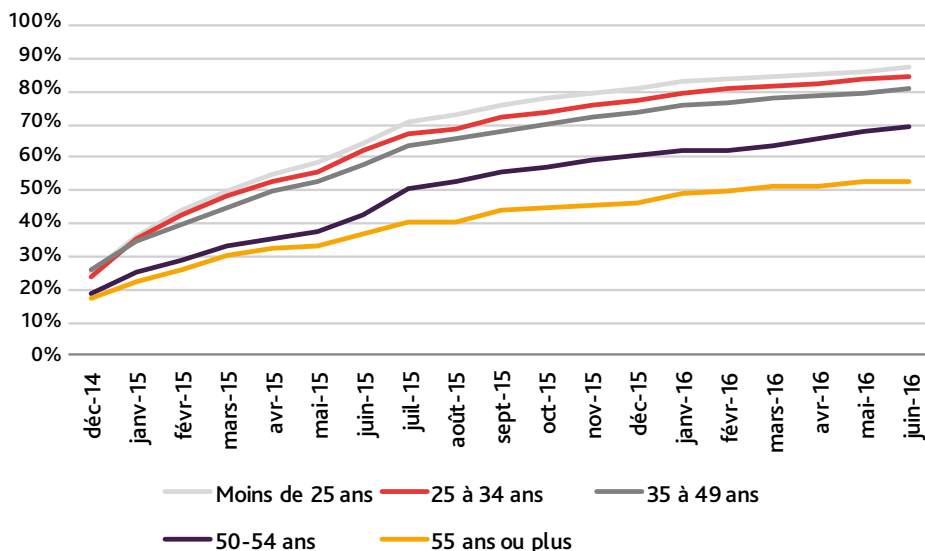
Un mois après s'être inscrits sur les listes de Pôle emploi en décembre 2014, plus d'un tiers des demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi. Plus de la moitié (58,7%) y parviennent durant les six mois suivant leur inscription, les trois quarts (74,3%) au cours de la première année et plus de huit sur dix (81,6%) sur l'ensemble des dix-huit mois (qu'ils soient ou non encore en emploi en juin 2016).

Les taux d'accès observés durant les sept premiers mois suivant l'inscription augmentent en moyenne de 5,8 points chaque mois alors qu'à partir du huitième mois cette évolution tend à se stabiliser. Au total, les huit premiers mois d'inscription concentrent plus de 80% des retours à l'emploi. Entre le huitième et le treizième mois, le gain mensuel n'est plus que de 2 points et passe à 1 point en moyenne entre le quatorzième et le dix-huitième mois, témoignant du fait que la probabilité de sortir du chômage se réduit sensiblement avec la durée d'inscription.

Chez les plus jeunes l'accès à l'emploi est plus rapide. Le premier mois, l'écart entre les plus jeunes âgés de moins de 25 ans et les plus âgés, de 50 ans et plus, s'élève à 8 points. Il ne cesse de se creuser tout au long de la période qui suit l'inscription. A l'issue des dix-huit mois d'observation, 26 points d'écart séparent les générations les plus éloignées : 87,1% des moins de 25 ans ont pu exercer au moins un emploi, contre six demandeurs d'emploi sur dix (60,8%) âgés de 50 ans ou plus.

Graphique 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU COURS DES 18 MOIS D'INSCRIPTION SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES



Source : enquête « entrants au chômage » en décembre 2014 - Pôle emploi

La situation des personnes s'améliore au regard de ce qui était observé pour les cohortes d'inscrits des années antérieures

Alors que la situation des inscrits en décembre 2010 et 2012 s'était détériorée par rapport à celle des inscrits en 2008, en lien avec la crise économique, celle des demandeurs d'emploi s'étant inscrits en 2014 s'améliore. [cf. [Tableau 3](#)]. Dix-huit mois après leur inscription, le taux de retour à l'emploi est de 57,8% et le taux d'accès de 81,6% pour les nouveaux inscrits de décembre 2014 contre respectivement 53,5% et 78,6% pour ceux de décembre 2012 et 57,1% et 80,5% pour les inscrits de décembre 2008 [cf. [Encadré méthodologique en fin de document pour la présentation des panels](#)]. Cette amélioration de l'insertion des demandeurs d'emploi s'accompagne également d'une augmentation de la proportion des contrats durables parmi les retours à l'emploi (+2.3 points par rapport à la situation observée au bout de dix-huit mois pour les nouveaux inscrits de décembre 2012).

Tableau 3

ÉVOLUTION DES TAUX DE RETOUR ET D'ACCÈS À L'EMPLOI ISSUS DES ENQUÊTES « ENTRANTS AU CHÔMAGE » DE 2008 À 2014

	Panel décembre 2008	Panel décembre 2010	Panel décembre 2012	Panel décembre 2014
Taux de retour à l'emploi				
Vague 1 : Situation 6 mois après l'inscription	39,0%	39,5%	37,0%	41,8%
Vague 2 : Situation 12 mois après l'inscription	47,4%	46,2%	43,4%	49,7%
Vague 3 : Situation 18 mois après l'inscription	57,1%	55,9%	53,5%	57,8%
Taux d'accès à l'emploi				
Vague 1 : Au cours des 6 mois qui suivent l'inscription	53,1%	56,9%	50,7%	58,7%
Vague 2 : Au cours des 12 mois qui suivent l'inscription	72,3%	73,4%	70,6%	74,3%
Vague 3 : Au cours des 18 mois qui suivent l'inscription	80,5%	80,0%	78,6%	81,6%

Source : enquête « entrants au chômage » en décembre 2008, 2010 2012 et 2014 – Pôle emploi

Lecture : le taux de retour à l'emploi décrit la situation des personnes à la date considérée. Le taux d'accès à l'emploi cumule l'ensemble des situations d'emploi que les personnes ont pu connaître au fil du temps.

L'évolution à la hausse des taux de reclassement est à associer à la relative amélioration de la conjoncture en France ces deux dernières années. L'emploi a atteint son plus haut niveau depuis la crise, avec 140 000 créations nettes d'emploi en 2015. L'année 2016 témoigne d'une dynamique encore renforcée de créations d'emploi (271 000 créations nettes d'emploi). Cette évolution favorable de la situation du marché du travail est confirmée par l'évolution de la durée d'inscription sur les liste de Pôle emploi, mesurée au sens de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage produit par Pôle emploi¹. L'indicateur est en constant recul depuis le milieu de l'année 2015 (il était alors à son niveau le plus élevé depuis sa création en 2001, soit 471 jours), pour atteindre un niveau équivalent à celui observé en 2011 (329 jours).

Cette amélioration doit également être mise en lien avec les efforts développés par Pôle emploi pour rendre plus performante son action en faveur des demandeurs d'emploi, notamment dans le cadre de la convention tripartite 2015-2018 signée par Pôle emploi, l'Unédic et l'Etat. Ainsi le nombre de retours à l'emploi observé sur la période juin 2014- juin 2016 serait d'un niveau supérieur de 3,8% à celui attendu compte tenu de l'évolution de la conjoncture².

1. Il consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

2. Dans le cadre du suivi de la convention tripartite, en plus de l'indicateur de retours à l'emploi (ICT1), est simulé un indicateur de retour à l'emploi attendu, le modèle prenant en compte certains indicateurs liés à la conjoncture.

Encadré 2 : Qui sont les inscrits de décembre 2014 ?

La population des inscrits en décembre 2014 est majoritairement masculine (53,9%), plutôt jeune (plus de six sur dix sont âgés de moins de 35 ans et très largement composée d'employés (64,6%)). C'est une population qui dans la plupart des cas n'a pas connu le chômage auparavant, 41,1% avaient eu avant de s'inscrire un emploi régulier et 18,5% avaient enchaîné plusieurs emplois sans connaître de chômage. Plus de la moitié n'était pas indemnisée au moment de l'inscription et pour la plupart (84,2%) l'emploi recherché est un CDI à temps plein.

Tableau 4

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN DÉCEMBRE 2014

Âge	Moins de 25 ans	27,6%
	25 à 34 ans	33,7%
	35 à 49 ans	27,0%
	50 ans et plus	11,8%
Sexe	Homme	53,9%
	Femme	46,1%
Qualification	Manœuvres et Ouvriers spécialisés	9,8%
	Ouvriers qualifiés et non qualifiés	12,4%
	Employés non qualifiés	22,2%
	Employés qualifiés	42,4%
	Techniciens-dessinateurs & Agents de maîtrise	7,2%
	Cadres	6,0%
Passé professionnel	Un emploi régulier	41,1%
	Plusieurs emplois sans périodes de chômage	18,5%
	Périodes d'activité/périodes de chômage	22,0%
	Travail occasionnel	9,9%
	Jamais travaillé	8,5%
Niveau de formation	Enseignement niveau primaire	2,3%
	Enseignement niveau collège	13,2%
	Enseignement niveau lycée	19,8%
	Enseignement technique	32,4%
	Enseignement supérieur Bac+2/+3	19,5%
	Enseignement supérieur Bac+4 et plus	10,7%
Motif d'inscription	Licenciement économique	2,1%
	Licenciement (hors Licenciement économique)	15,7%
	Démission	2,6%
	Fin de contrat	23,0%
	Fin d'intérim	7,5%
	Fin d'études	6,8%
	Reprise d'activité et fin arrêt maladie, maternité	9,6%
	Autres	32,8%
Catégorie d'inscription	Disponible, à la recherche d'un CDI à temps plein	84,2%
	Disponible, à la recherche d'un CDI à temps partiel	7,7%
	Autre situation	8,1%
Indemnisation au moment de l'inscription	Non indemnisé en décembre 2014	51,5%
	Indemnisé en décembre 2014	48,5%

Source: enquête « entrants au chômage » en décembre 2014 et données issues du FHS (Fichier Historique Statistique) – Pôle emploi

Sources et méthodes :

Population enquêtée :

Faisant suite à trois enquêtes de même nature portant sur l'interrogation de cohortes d'inscrits en décembre 2008, 2010 puis 2012 au cours d'une période de dix-huit mois, un nouveau panel portant sur une cohorte d'inscrits en décembre 2014 a été mis en place. Ce panel a été interrogé trois fois successivement. Une première vague d'interrogation a eu lieu en juin 2015, une deuxième en décembre 2015 et la troisième en juin 2016. Certaines données peuvent être partiellement observées dans la mesure où une partie de l'échantillon n'a pas répondu à l'ensemble des vagues d'interrogation. En juin 2015, 15 005 personnes étaient interrogées ; en décembre 2015, 72.3% des personnes ont répondu à la deuxième vague (10 850 répondants) et 54 % ont répondu à la troisième vague d'interrogation de juin 2016 (8 110 répondants).

Base de sondage :

Un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours du mois de décembre 2014 a été constitué à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

Echantillonnage :

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon initial d'environ 15 000 répondants. Un fichier d'environ 45 500 individus a été adressé à BVA pour procéder à l'enquête. Il s'agit d'un échantillon équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...)

Redressement :

BVA a fourni à Pôle emploi un échantillon de réponses exploitables de 15 005 individus. Un redressement de type « calage sur marges » a été opéré en utilisant comme variables de calage les variables retenues dans la stratification.

Définitions :

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

